

# GEL APPÂT FOURMIS

Insecticide pour une destruction rapide et totale de la fourmilière



## CARACTÉRISTIQUES

**DOBOL® GEL APPÂT FOURMIS** est un gel pour la lutte contre les fourmis et la destruction des fourmilières.

**DOBOL® GEL APPÂT FOURMIS** est formulé à base de diméthylarsenate de sodium, une matière active à puissant effet formicide

Sa formulation à base de composés sucrés rend **DOBOL® GEL APPÂT FOURMIS** très attractif et très appétent pour les fourmis qui rapportent le gel à la fourmilière et contaminent ainsi l'ensemble du nid.

### Matière Active

Diméthylarsenate de sodium : 20 g/kg

## CONDITIONS/DOSE D'EMPLOI

**DOBOL® GEL APPÂT FOURMIS** est réservé à un usage professionnel

Positionner la cartouche sur un pistolet et remplacer le capuchon de protection par une canule.

**DOBOL® GEL APPÂT FOURMIS** s'applique sous la forme de gouttes de la taille d'une lentille sur les lieux de passage des insectes. Le produit est efficace dans les heures qui suivent l'application.

Ne pas déposer sur des supports verticaux ou poreux. Ne pas associer le gel à un autre insecticide, son efficacité en serait altérée. Renouveler l'application jusqu'à disparition des fourmis.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit

## CONDITIONNEMENT

Carton de 20 boîtes de 6 cartouches + 2 canules + 2 pousseurs

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI, STOCKAGE ET ÉLIMINATION

**Précautions d'emploi** : porter des gants appropriés lors de la manipulation du produit, se laver les mains après chaque utilisation. Ne pas traiter les zones régulièrement nettoyées. Pour stopper l'effet biocide, nettoyer les surfaces traitées à l'aide d'un détergent classique.

**Stockage** : conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker au frais et au sec, éviter les températures extrêmes.

**Élimination** : le produit et son emballage doivent être éliminés comme des déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.